

LA DÉCENNIE D'ACTION POUR ATTEINDRE LES ODD
RÉPONSES SYNDICALES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

LES ODD POUR LA RELANCE ET LA RÉSILIENCE

ÉTUDES DE CAS: GHANA, NIGÉRIA ET ZAMBIE

TIME FOR 

LE TEMPS PRESSE
POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL



CONTENTS

Avant-propos	4
Introduction	5
1. L'incidence socioéconomique de la COVID-19 en Afrique au regard du Programme 2030 et de l'ODD 8	6
1.1 ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	7
1.1.1 Croissance économique	9
1.1.2 Emploi et moyens de subsistance	10
2. Réponses apportées par les gouvernements pour assurer la relance et la résilience et cohérence de celles-ci par rapport à l'ODD 8 et au Programme 2030. Études de cas : Ghana, Nigéria et Zambie	11
3. Recommandations et conclusions	22
3.1 Comment les gouvernements africains peuvent-ils mieux concevoir leurs stratégies de réponse conformément à l'ODD 8 et au Programme 2030 ?	23
3.2 Coopération au développement en vue de la reprise après la crise, conformément à l'ODD 8 et au Programme 2030	24

LES ODD POUR LA RELANCE ET LA RÉSILIENCE

ÉTUDES DE CAS: GHANA, NIGÉRIA ET ZAMBIE

FR -D/2021/11.962/4

Cette publication reflète les résultats de la recherche menée par le Dr Kwabena Nyarko Otoo, avec la collaboration du Dr Trywell Kalusopa du Zambia Institute for Labor Research and Development (ZILARD) et de Muttaqa Yushau du Nigeria Labour Congress (NLC).

Cette publication est disponible en ligne
www.ituc-csi.org/les-odd-pour-la-relance-et-la-resilience-en-afrique

Photos crédits:
Couverture, intro et chapitre 2 par Marcel Crozet / OIT

TIME FOR 

**LE TEMPS PRESSE
POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL**

Mondiaal 



Cette publication a reçu le soutien financier de
FNV Mondiaal et de la Commission européenne

AVANT-PROPOS

La crise de la COVID-19 a porté un coup rude aux Africains du continent tout entier. Bien que l'impact de la pandémie n'ait pas été aussi catastrophique qu'initialement redouté, les conséquences économiques et sociales des confinements mondiaux et nationaux se sont ajoutées aux terribles conséquences sanitaires et au nombre de vies perdues. L'impact de la crise sur les emplois et les moyens de subsistance a amplifié les conséquences de la pandémie et provoqué une augmentation des niveaux de pauvreté dans toute la région.

Assurer la relance et la résilience face à la crise de la COVID-19 constitue l'une des grandes priorités des syndicats de toute l'Afrique. Les affiliés de la CSI-Afrique étaient en première ligne des réponses apportées à la crise. Grâce à leurs initiatives, qui vont des actions sur le lieu de travail consistant à distribuer des équipements de protection individuelle et du gel hydroalcoolique à la participation aux négociations collectives avec leurs employeurs, ils ont assuré le maintien de la santé et de la sécurité au travail et contribué à sauver des emplois, des vies et des moyens de subsistance. Les syndicats ont également participé au dialogue social avec leurs gouvernements, en formulant des propositions concrètes de plans de reprise fondés sur les objectifs de développement durable (ODD) et axés sur la justice sociale.

La présente étude illustre l'importance de proposer des stratégies de reprise et de résilience axées sur les ODD en partant d'une analyse des réponses apportées par l'État à la pandémie dans trois pays : le Ghana, le Nigeria et la Zambie. L'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique durable et partagée doit se trouver au cœur de ces stratégies, afin de s'assurer que le processus de reprise bénéficie à tous les Africains, et en particulier à ceux qui, au fil des ans, ont été laissés de côté. Les syndicats africains continueront d'être en première ligne de cette lutte, afin de faire en sorte de construire un monde meilleur, ensemble, pour tous.

Kwasi Adu-Amankwah

Secrétaire général de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique)



INTRODUCTION

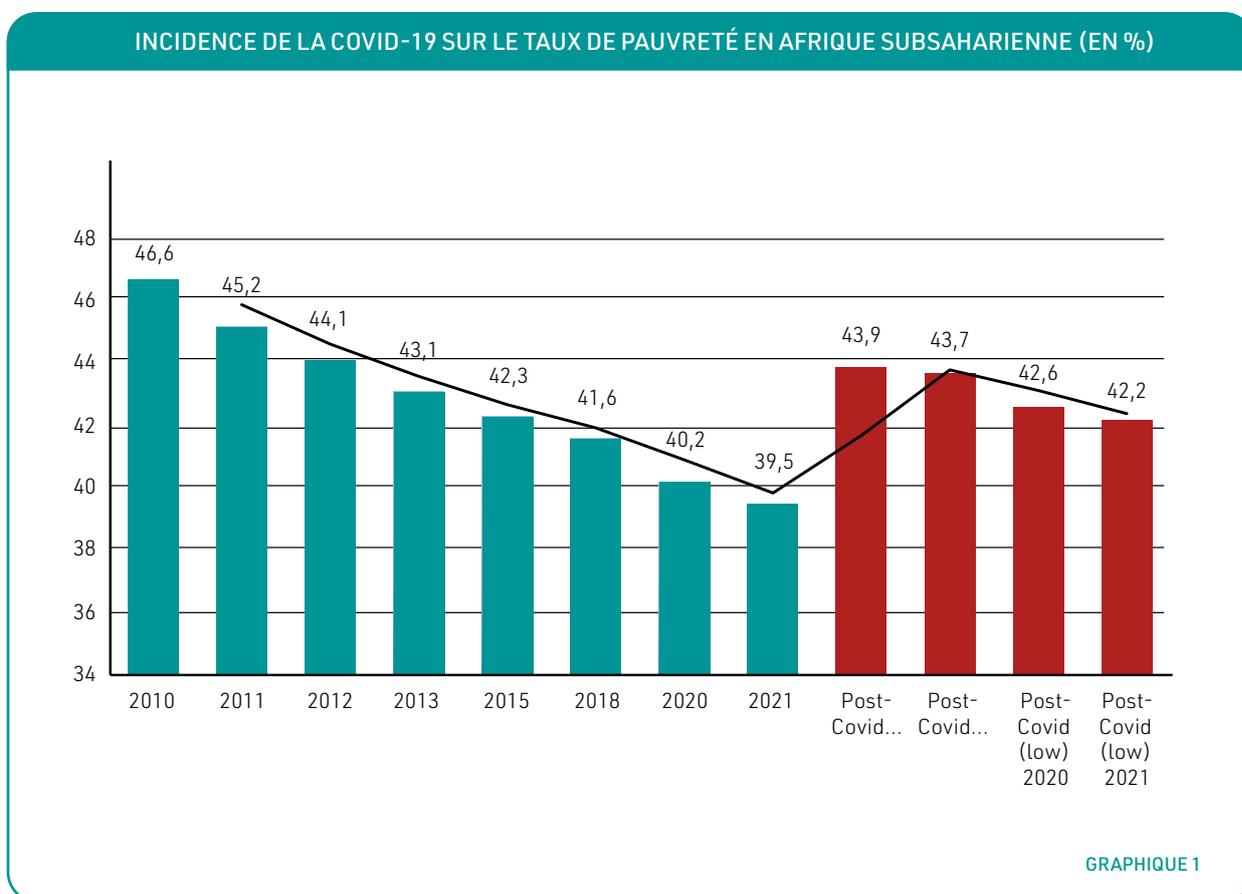
Dans le présent rapport, nous examinerons la pandémie due au nouveau coronavirus et ses répercussions sur trois pays d'Afrique. Nous aborderons le ralentissement des activités économiques et la contraction attendue des économies africaines, la disparition rapide d'emplois et de moyens de subsistance, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les conséquences de tous ces bouleversements pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). Nous analyserons en particulier les réponses apportées par les gouvernements à la pandémie dans le cadre du Programme 2030 et adresserons des recommandations stratégiques aux gouvernements et aux partenaires du développement afin d'apporter des réponses efficaces pour la relance et la résilience des économies face à la crise.

1. L'INCIDENCE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA COVID-19 EN AFRIQUE AU REGARD DU PROGRAMME 2030 ET DE L'ODD 8

Bon nombre de pays d'Afrique accusaient déjà du retard dans la mise en œuvre du Programme 2030¹ et le continent n'était pas en voie d'atteindre les objectifs.²

En particulier, la réalisation des objectifs et cibles relatifs à l'emploi et à la pauvreté se trouve compromise en raison de la COVID-19. Les chiffres mondiaux de la pauvreté devraient augmenter pour la première fois depuis 1990, d'après les Nations unies. Entre 35 et 60 % de la population mondiale pourraient se retrouver en situation de pauvreté extrême. Selon les prévisions de la Commission des Nations unies pour l'Afrique, trois millions d'Africains supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté en raison de la COVID-19.³

Dans un billet de blog de la Banque mondiale, Dabalén et Paci estiment que dans le scénario le plus optimiste, les chiffres de la pauvreté augmenteront de 13 millions.⁴



Source: blog de la Banque mondiale, Dabalén et Paci (2020)

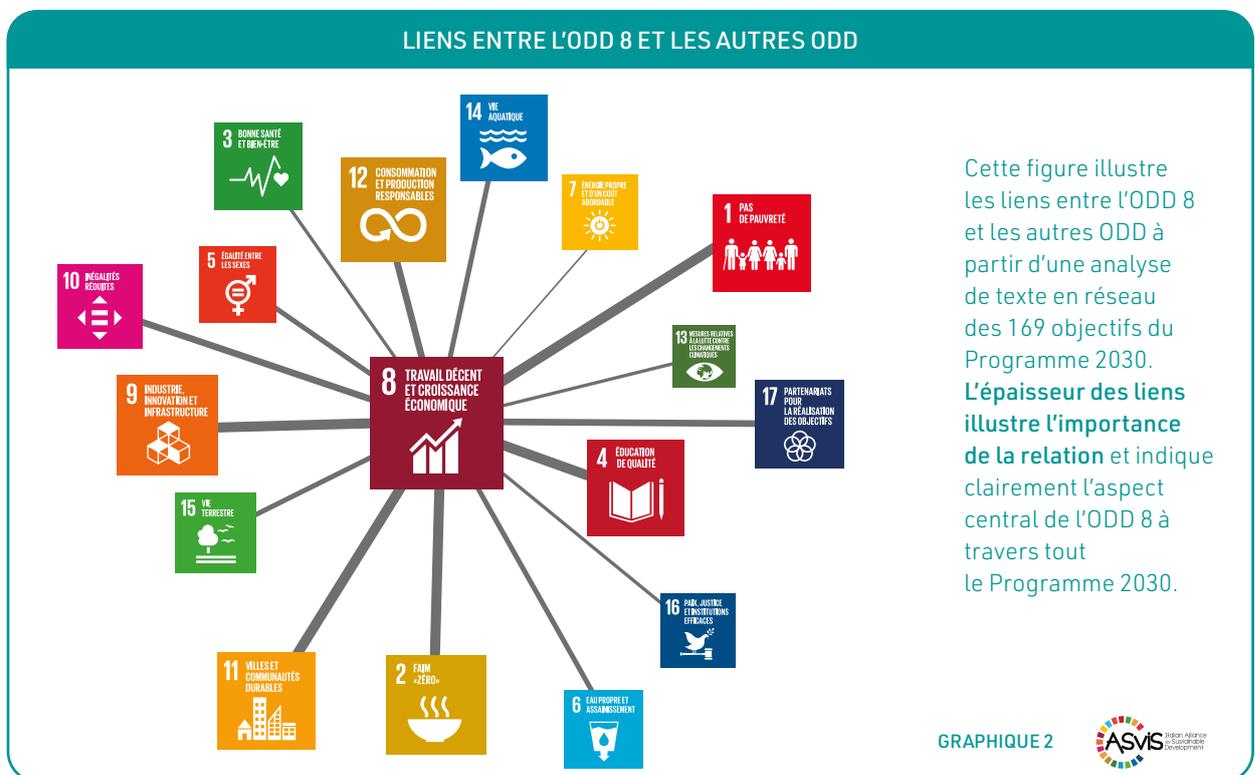
1.1 ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance partagée revêt une importance cruciale pour assurer la relance et la résilience des économies face à la crise de manière durable sur le plan environnemental, social et économique. L'ODD 8 est, en soi, un objectif multidimensionnel, puisqu'il englobe le maintien d'un taux de croissance par habitant, d'une productivité accrue et de politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la dissociation de la productivité de la dégradation de l'environnement, la formalisation de l'économie et le plein emploi productif ainsi qu'un travail décent pour tous. En tant que tel, l'ODD 8 joue un rôle central dans le programme 2030 global, en raison de ses multiples interconnexions avec les autres ODD.⁵

Principales cibles de l'ODD 8 :

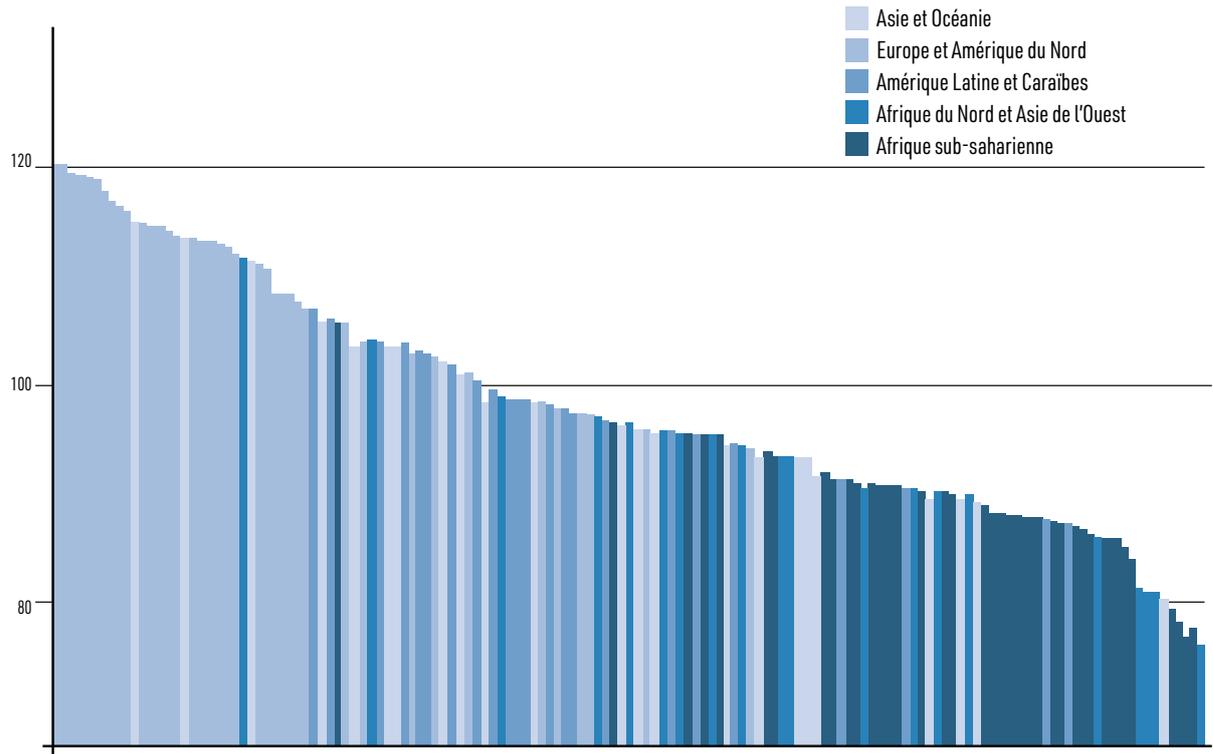


- 8.5.** D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.2.** Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 8.3.** Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.4.** Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.



L'outil de suivi de l'ODD 8 de la CSI⁶ indique les avancées dans la réalisation des ODD, avec pour force motrice l'ODD 8. Le graphique ci-dessous présente les résultats de l'indicateur composite de l'ODD 8, par région de l'ONU, avant la pandémie.

RÉSULTATS DE L'INDICATEUR COMPOSITE DE L'ODD 8 PAR RÉGION DE L'ONU



GRAPHIQUE 3



La quasi-totalité des régions présentent des performances inférieures à la moyenne mondiale (100)⁷, les moins performantes étant l'Afrique du Nord et Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne. Même les plus grandes économies, comme le Nigeria, l'Afrique du Sud ou l'Égypte, enregistrent toutes des performances inférieures à la moyenne mondiale. Le continent africain n'était donc pas en bonne voie de réaliser l'ODD 8 et le Programme 2030, pas plus que ne l'était le reste du monde. S'il est vrai que les régions les plus riches, comme l'Amérique du Nord et l'Europe, sont mieux placées pour atteindre ces objectifs, il leur reste encore beaucoup de travail pour parvenir à la durabilité, malgré leurs bonnes performances sur le plan du PIB ou du PNB par habitant.

1.1.1 Croissance économique

De crise sanitaire, la pandémie de COVID-19 s'est rapidement muée en crise économique, en ayant limité les activités économiques, perturbé la production et réduit la demande dans tous les pays. Dans le scénario le plus optimiste, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) prévoit une croissance de 1,8 % pour l'Afrique pour l'année 2020. Elle indique toutefois que dans le pire des cas, la **croissance pourrait en réalité se contracter de 2,6 %**. La Banque mondiale prévoit une contraction légèrement plus élevée de la croissance de la région, de 2,8 %, et ce, par rapport à une croissance économique de 2,2 % en 2019.⁸

Ce recul de la croissance représente une baisse des revenus. Il entraînera une diminution de l'enveloppe budgétaire et peut-être une baisse des dépenses consacrées aux programmes qui bénéficient aux personnes défavorisées et les sortent de la pauvreté (dépenses relatives à l'éducation, à la santé et à la protection sociale). Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), **l'Afrique va connaître en 2020 une baisse d'environ 5 % de ses recettes publiques. L'Afrique va perdre entre 36 et 54 milliards de dollars de recettes d'exportation.**⁹ Les pays exportateurs de pétrole et ceux qui dépendent du tourisme sont également ceux dans lesquels les recettes diminueront le plus.

Dans toute la région, **les déficits budgétaires devraient augmenter de 7 % en 2020, contre 4,3 % en 2019.**¹⁰ Le déficit budgétaire sera plus important pour les pays importateurs de pétrole (-7,7 %) que pour ceux qui exportent du pétrole (-5,8 %). Les pays à revenu moyen (-8,1 %) devraient enregistrer des déficits plus élevés que les pays à faible revenu (-4,0).¹¹

La dette publique devrait augmenter en raison de l'écart entre les recettes et les dépenses. Après avoir reculé à 32 % en 2008 à la suite de la mise en œuvre de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE), **l'encours de la dette africaine, en pourcentage du PIB, a augmenté pour atteindre 57,6 % en 2019.**¹² La pandémie devait aggraver le problème de la dette.

La fermeture des frontières et les contrôles nationaux de la mobilité se sont accompagnés de **perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement**, non seulement en Afrique mais dans le monde entier. Une part importante des exportations africaines sont destinées à l'Europe et à la Chine. La fermeture des unités de production et de vente au détail dans ces régions a eu pour effet de réduire la demande d'exportations africaines. Selon le président de l'association ghanéenne des producteurs de bananes, l'effondrement du marché au comptant de la banane en Europe, à la suite de la fermeture des écoles et des restaurants, a eu des répercussions négatives sur la demande de leurs exportations vers l'Europe¹³. Le recul de la demande a fait baisser les prix des exportations africaines, ce qui a affecté plusieurs produits de base. En avril 2020, les prix du pétrole avaient chuté de 33 %. De même, les minéraux et les métaux ont accusé des baisses de prix d'environ 10 %.¹⁴

Compte tenu de tout cela, **les exportations africaines devraient diminuer de 8 %**, tandis que les importations reculeront de 16 % en 2020.¹⁵

La pandémie perturbe également l'avenir des chaînes d'approvisionnement. Au niveau mondial, **les investissements directs étrangers (IDE) devraient reculer de 40 % en 2020**. L'Afrique accusera une baisse de ses IDE chiffrée entre 25 et 40 %. Cela affectera les capacités de production du monde entier mais en particulier celles de l'Afrique, où les capitaux étrangers dominent l'extraction des ressources naturelles et sont également devenus essentiels aux récentes tentatives d'industrialisation. Le continent s'attend également à subir d'importantes sorties de capitaux, puisque de nombreux investisseurs reportent ou annulent les investissements prévus, compte tenu des incertitudes relatives à la COVID-19.

L'autre manière dont la COVID-19 pourrait transformer les chaînes d'approvisionnement de demain concerne les multiples innovations qui ont émergé partout sur le continent en réponse à la pandémie. La fermeture des frontières, les restrictions des exportations de produits essentiels et la nécessité imposée aux pays pauvres de lutter seuls contre la pandémie semblent avoir stimulé la confiance dans les solutions nationales et renforcé le ressentiment contre le commerce en particulier et la mondialisation en général.

1.1.2 Emploi et moyens de subsistance

La COVID-19 devrait aggraver la situation déjà précaire de l'emploi en Afrique. **À la fin du premier semestre de l'année, le continent avait déjà perdu l'équivalent de 60 millions d'emplois à temps plein.**¹⁶ Cela représente une perte de 15,6 % de temps de travail, soit un chiffre en hausse par rapport au 1,9 % enregistré au premier trimestre 2020. Les pertes ont été plus prononcées en Afrique du Nord (21,2 %) qu'en Afrique subsaharienne (14,5 %). Dans cette région, c'est l'Afrique du Sud (20,3 %) qui a enregistré la plus forte perte d'emplois, tandis que l'Afrique de l'Ouest (13,9 %) s'en sortait le mieux. Si l'évolution de l'emploi est exprimée en termes d'heures de travail perdues au lieu d'emplois perdus, c'est pour refléter la nature unique de la COVID-19 et les incertitudes qu'elle a suscitées pour les travailleurs et les entreprises. De nombreux travailleurs ont toujours un emploi ou un contrat de travail, mais ne travaillent plus en raison de la fermeture de leur lieu de travail. Ceux qui ont perdu leur emploi et sont disponibles à l'embauche se trouvent dans l'incapacité d'aller chercher du travail en raison des restrictions des déplacements. Ces travailleurs ont été classés dans la catégorie des inactifs, gonflant ainsi les rangs de la population inactive.

Indépendamment de l'étalon de mesure utilisé, la COVID-19 a gravement affecté l'emploi en Afrique comme ailleurs. Selon l'Union africaine (UA), **20 millions d'emplois risquent de disparaître sur le continent en 2020 en raison de la COVID-19.** La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique prévoit un ralentissement de 1,4 % de la croissance de l'emploi dans l'économie formelle. Cela va accroître les taux d'emploi informel et précaire, qui se chiffrent actuellement à plus de 60 % pour les hommes et 75 % pour les femmes.¹⁷

Partout en Afrique, **les travailleurs informels sont les plus exposés aux ravages de la COVID-19** et aux mesures prises pour y faire face. L'emploi informel représente près de 86 % des personnes employées.¹⁸ La grande majorité des travailleurs informels sont indépendants. Sans source de revenus stables, et n'ayant que peu de possibilités d'épargner, de nombreux travailleurs informels vivent au jour le jour. Les restrictions des déplacements ont considérablement réduit la demande des biens et services offerts par la main-d'œuvre du secteur informel.

Les pertes d'emplois se traduisent par des **pertes de revenus**. Selon l'OIT, dès le premier mois d'application des mesures de confinement et d'atténuation, **les revenus des travailleurs informels en Afrique avaient reculé d'environ 81 %.**¹⁹ Parallèlement, l'inflation des prix intérieurs a augmenté en raison des perturbations des réseaux de production et de distribution causées par les mesures de lutte contre la pandémie. Les achats de panique effectués dans toute l'Afrique à la suite de l'annonce de confinements imminents ont également fait monter les prix. Faute d'accès à un revenu de remplacement sous la forme d'une protection sociale, les travailleurs informels qui n'avaient que peu, voire pas du tout d'économies ont été rudement touchés.

Une vendeuse de rue (Mme Kikelomo Giwa) de Lagos a eu ces mots pour décrire les difficultés rencontrées par les travailleurs informels :

*« [L]e pire a été l'augmentation des prix. Les commerçants ont plus de mal à acheter des produits et les clients ont plus de mal à en acheter davantage. Quand le confinement a débuté, cela a été très difficile. La production était faible, et aucun produit n'arrivait ».*²⁰

Les femmes et les jeunes sont les personnes les plus affectées par la pandémie. Les secteurs les plus touchés par la pandémie, tels que le commerce de détail, l'hébergement et la restauration et le travail domestique, sont également les secteurs où l'on trouve le plus de femmes. Celles-ci représentent par exemple entre 60 et 70 % des travailleurs du secteur des soins, dans lequel le travail a presque totalement été interrompu. Certaines travailleuses domestiques au Kenya ont été licenciées, leur employeur étant confiné chez lui, tandis que d'autres ont vu leur contrat être résilié.²¹ Les jeunes sont surreprésentés dans les secteurs les plus touchés par la pandémie.



2. RÉPONSES APPORTÉES PAR LES GOUVERNEMENTS POUR ASSURER LA RELANCE ET LA RÉSILIENCE ET COHÉRENCE DE CELLES-CI PAR RAPPORT À L'ODD 8 ET AU PROGRAMME 2030. ÉTUDES DE CAS : GHANA, NIGÉRIA ET ZAMBIE

La pandémie de coronavirus a aggravé les problèmes de l'Afrique, qui proviennent principalement de la vulnérabilité inhérente aux économies de la région. Les mesures qui ont été prises en Afrique et à l'étranger pour faire face à l'impact de la pandémie ont eu des conséquences sociales et économiques très négatives. Pour la première fois en vingt-cinq ans, l'Afrique est confrontée à une récession économique. Les revenus diminuent et la dette publique augmente massivement à mesure que les pays réagissent aux urgences induites par la pandémie.

L'analyse suivante se réfère aux politiques et mesures que les gouvernements ont mises en place au Ghana, au Nigéria et en Zambie.

Ghana

Le Ghana a obtenu une note de 96,68 à l'indicateur composite de l'ODD 8 de la CSI, soit un niveau inférieur à la moyenne mondiale.²² Cela signifie que la performance du pays en matière de durabilité était déjà faible avant la crise, et ce, alors que la croissance économique était en hausse. Comme décrit ci-dessous, la croissance du PIB s'était accompagnée de niveaux importants de pauvreté et d'inégalités, ainsi que d'une faible qualité de l'emploi et une vulnérabilité de la main-d'œuvre.

	Indicateur composite de l'ODD 8	Bien-être économique	Qualité de l'emploi	Vulnérabilité de l'emploi	Droits du travail
Ghana	96,68	95,63	107,47	78,83	107,70

Source : CSI/ASviS²³

Incidences macroéconomiques générales

Avant que la pandémie n'éclate, l'économie du Ghana semblait en bonne santé. Le produit intérieur brut avait enregistré une croissance moyenne de 7 % ces dernières années, et il devait croître à nouveau de 6,8 % en 2020. L'inflation des prix intérieurs affichait une tendance à la baisse et avait atteint 7,9 % fin 2019, soit son taux le plus bas en près d'une décennie.²⁴ Le déficit budgétaire avait été réduit, passant de 8,7 % du PIB à moins de 5 % à la fin 2019. Le taux de croissance de la dette publique avait ralenti, avec un solde primaire excédentaire depuis 2017. Au niveau international, les exportations du Ghana s'étaient accrues par rapport aux importations. La balance commerciale négative qui caractérisait le commerce ghanéen s'était inversée, avec un solde positif de 3,4 % du PIB en 2019. Le déficit du compte courant avait également diminué, passant d'environ 5,2 % du PIB à 2,8 % en 2019.²⁵

La pandémie de coronavirus menace de ruiner les progrès accomplis au niveau macroéconomique. La croissance du PIB pour 2020 est désormais annoncée à moins d'un pour cent, soit la croissance la plus faible depuis 1984. Déjà au deuxième trimestre 2020, le PIB avait reculé de 0,8 %. Dans l'ensemble, les recettes publiques devraient diminuer d'environ 8,0 milliards de GHS (soit 1,4 milliard d'USD). Du côté des dépenses, on prévoit une augmentation des dépenses publiques. Le déficit budgétaire qui en découlera pour 2020 devrait atteindre 11,4 %. L'inflation excédera la fourchette supérieure fixée à 8 % par la Banque du Ghana.²⁶

Emploi

Comme souligné par l'indicateur composite de l'ODD 8 de la CSI, l'emploi - ou, plus exactement, l'emploi décent - était déjà problématique au Ghana avant la crise, puisqu'il fallait alors cinq ans en moyenne aux diplômés universitaires pour décrocher leur premier emploi. Le recul de la production ou du PIB s'est traduit par des baisses d'emplois considérables et par la destruction de moyens de subsistance.

Les plus affectés sont les travailleurs occasionnels et les travailleurs précaires, ainsi que ceux qui évoluent dans l'économie informelle ; en d'autres termes, les travailleurs vulnérables. Des entreprises bien connues du secteur hôtelier ont arrêté de faire appel aux travailleurs temporaires.

Une part importante des vendeuses sur les marchés, des vendeurs de nourriture, des vendeurs des rues et des porteurs ont perdu leur emploi et leur moyen de subsistance à la suite du confinement et des restrictions de circulation imposées. 80 % des restaurateurs traditionnels, qui employaient plus de 450 000 personnes, ont fermé leurs portes, et les employés ont perdu leurs revenus.²⁷ Sur les 2 615 membres du syndicat des marchands de pièces détachées, 1 844 (70 %) ont été affectés par les restrictions. Ils ont dû réduire le temps de travail de leurs vendeurs en raison des règles de distanciation sociale.

Pauvreté

Le Ghana est parvenu à réduire de manière impressionnante la pauvreté par habitant. Le taux de pauvreté est passé de plus de 50 % de la population en 1992 à 23,4 % en 2017. La baisse de l'emploi diminue les revenus et menace d'inverser la tendance au déclin de la pauvreté de revenu. D'après les données du Service de statistiques du Ghana (SSG), plus des trois quarts des ménages ghanéens ont subi des pertes de revenus depuis mars 2020. Ces pertes ont été les plus prononcées chez les ménages qui dépendent de revenus d'entreprises familiales non agricoles, essentiellement des travailleurs informels. Plus de huit sur dix de ces ménages ont perdu des revenus en raison de la COVID-19. En outre, 55 % des ménages subsistant grâce aux revenus de salaires ont vu baisser ces revenus.

Inégalités

Compte tenu des niveaux existants d'inégalités, la pandémie aggrave la situation en matière de pauvreté. Les chiffres de la pauvreté montrent que la croissance des revenus au Ghana a profité de manière disproportionnée aux ménages urbains, par rapport aux ménages ruraux. Le taux de pauvreté rurale (39,5 %) est cinq fois supérieur au taux urbain (7,8 %). L'indice de concentration est en constante augmentation au Ghana, passant de 0,41 en 2005/2006 à 0,42 en 2012/2013 puis à 0,43 en 2016/2017.²⁸ À la suite de la pandémie de COVID-19 et des restrictions adoptées en réponse à celle-ci, les ménages ayant subi les plus fortes pertes de revenus se trouvaient dans les zones rurales du Ghana, où les restrictions ont en outre été les plus faibles.

Le gouvernement du Ghana a mis en œuvre plusieurs mesures visant à lutter contre les répercussions de la COVID-19 sur la population/les travailleurs, les entreprises et l'économie globale. Ces mesures ont principalement visé à aider les travailleurs et les familles à gérer le déploiement des mesures de restriction, afin d'enrayer la propagation du virus tout en aidant les entreprises et l'économie à se remettre de la crise.

Mesures destinées à soutenir les travailleurs, les revenus et la protection sociale

En dehors des travailleurs du secteur public, rien n'a été fait pour éviter les pertes d'emploi dans le secteur privé. Pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi et leurs moyens de subsistance en raison de la COVID-19, le gouvernement met en œuvre un programme de 100 millions de GHS (20 millions d'USD) afin de proposer des formations et des recyclages. Cette initiative vise à préserver et à moderniser les aptitudes et compétences, à répondre aux problèmes d'employabilité et à permettre aux bénéficiaires de retrouver un emploi rapidement et à des niveaux accrus de productivité et de performance. En outre, en préparation des futures crises, le gouvernement a proposé de créer un régime d'assurance chômage. Il s'agira d'un régime contributif obligatoire pour tous les employés. Ce régime devrait offrir une aide pécuniaire directe et mensuelle aux travailleurs qui se retrouvent au chômage. Il proposera également des activités de formation/recyclage et de l'aide à la recherche d'emploi pour les chômeurs. L'État financera ces activités de formation et de recyclage et versera également une bourse équivalant au salaire minimum national.

Les garanties offertes par le socle de protection sociale incluent notamment des prestations d'aide au revenu ainsi qu'un accès aux services sociaux essentiels (y compris à l'eau, à la sécurité alimentaire, etc.) Au niveau de la société, les mesures de soutien prises dans le cadre du COVID-19 ont visé particulièrement à aider les ménages à supporter la perte de revenus résultant de la disparition d'emplois et de moyens de subsistance. Plusieurs programmes d'intervention sociale ont été mis en œuvre :

- **Gratuité de l'eau** : depuis mars 2020, l'État prend en charge les factures d'eau de tous les ménages et de toutes les entreprises. L'État a également mobilisé des citernes d'eau afin de fournir gratuitement de l'eau dans les communautés non desservies par la Ghana Water Company Limited. Selon le ministère de l'Assainissement et des Ressources en eau, cela se traduira par une aide directe d'environ 200 millions de GHS (40 millions d'USD) aux ménages et entreprises.
- **Gratuité ou subventionnement de l'électricité** : l'État a pris en charge les factures d'électricité de tous les consommateurs d'énergie essentielle - les ménages et les entreprises consommant maximum 50 kwh par mois - pour le restant de l'année. Pour tous les autres ménages et entreprises, l'État a pris en charge 50 % de leurs factures d'électricité pendant six mois à compter du mois d'avril. Selon le ministère de l'Énergie, cette mesure devrait coûter à l'État 1 milliard de GHS ou 200 millions d'USD.
- **Distribution alimentaire gratuite** : dans le cadre du programme d'atténuation de l'impact du coronavirus (Coronavirus Alleviation Programme, ou CAP), l'État a fait distribuer de la nourriture gratuite, dont des colis d'aliments non périssables et des repas chauds, à plus de 400 000 Ghanéens vivant dans les communautés vulnérables des régions confinées.

Ces mesures ont fourni une aide directe aux ménages, en particulier à ceux qui luttent contre la pauvreté et la faim alors que leurs revenus ont été réduits ou déplacés. Étant donné que tous les ménages ont bénéficié de ces mesures, celles-ci n'ont pâti des difficultés économique-politiques posés par le ciblage.

Mesures d'aide aux entreprises

Pour soutenir les entreprises, l'État a mis en œuvre le CAP Business Support Scheme (CAP-BuSS), un régime de prêts à taux réduits destiné à aider les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le cadre des mesures visant à préserver les emplois et les moyens de subsistance. Le CAP inclut des ensembles de mesures spécifiques visant à soutenir certains secteurs (par exemple l'industrie pharmaceutique qui fournit des médicaments et du matériel contre la COVID-19) et à soutenir les MPME.

En ce qui concerne les mesures plus larges visant à favoriser la relance de l'économie réelle, l'État a annoncé le lancement du Programme de soutien à l'atténuation de l'impact de la COVID-19 et à la relance des entreprises (GHANA-CARES). Il s'agit d'un programme sur trois ans et demi destiné à mobiliser et à dépenser 100 milliards de GHS (20 milliards d'USD) entre juillet 2020 et 2023. Le 18 mars, la Banque du Ghana a réduit son taux directeur de 150 points de base, à 14,5 %. Elle a également revu à la baisse son niveau de réserves primaires obligatoires, qui est passé de 10 à 8 %, ainsi que son tampon de maintien du capital, qui est passé de 3 à 1,5 %. Ces mesures ont pour but d'accroître les liquidités, de réduire les coûts d'emprunt des entreprises et de favoriser le rétablissement de ces dernières.

Mesures de soutien aux investissements dans l'économie verte et la transition juste

Avant l'éclatement de la pandémie, le gouvernement ghanéen avait lancé la construction de deux centrales photovoltaïques dans la région du Haut Ghana occidental, afin de fournir de l'électricité à 32 000 ménages. L'une de ces centrales a été achevée en octobre et emploie près de 100 personnes. En dehors de ce projet, l'État n'a effectué aucun investissement spécifique dans les emplois verts.

Mesures de santé et de sécurité

Le plan national de préparation et de réponse aux situations d'urgence (National Emergency Preparedness and Response Plan, ou NEPRP) a été efficace pour aider le pays à gérer et contenir la pandémie. Il a permis au pays de mener de vastes campagnes de tests, de recherche des contacts et de traitement des personnes infectées. Ce plan a impliqué, parmi d'autres mesures, le recrutement de plus de 24 000 personnels de santé supplémentaires²⁹, la fourniture d'équipements de protection personnels, l'offre d'incitations aux personnels de santé en première ligne de la lutte contre la COVID-19 et de vastes actions d'information sur la pandémie. Les travailleurs du secteur de la santé ont été exonérés de l'impôt sur le revenu, ont touché une allocation correspondant à 50 % de leur rémunération et ont bénéficié de transports gratuits.

Le gouvernement a créé le COVID-19 National Trust Fund, qui a jusqu'ici mobilisé plus de 53 millions de GHS de dons (10 millions d'USD). Le Trust Fund a soutenu l'achat d'EPI et d'autres articles médicaux, les activités d'information et de sensibilisation à la COVID-19, les études sur l'incidence de la pandémie ainsi que la construction du tout premier centre des maladies infectieuses au Ghana.

Existe-t-il un dialogue social ? Le point de vue des syndicats

Les syndicats et employeurs ont eu une occasion unique de participer et de contribuer aux mesures/politiques de lutte contre la COVID-19 et ses conséquences économiques et sociales. Le Congrès des syndicats du Ghana (Trades Union Congress Ghana - TUC) a été parmi les premiers à réclamer un confinement du pays afin d'enrayer la propagation du virus. Il a participé à une réunion du Conseil du partenariat social (Social Partnership Council, ou SPC), mais n'a pas réussi à rallier le Conseil à sa position. Le TUC a ensuite écrit au président ghanéen et a obtenu un entretien avec lui. La même semaine, le président a annoncé un confinement partiel du pays. Tout en saluant le gouvernement pour les mesures qu'il a prises afin de lutter contre la pandémie et ses conséquences, le TUC a réclamé une plus forte impulsion, notamment en versant aux entreprises une aide aux salaires afin de leur permettre de conserver leurs travailleurs. Cette aide aux salaires n'a pas été acceptée, mais le gouvernement a convenu avec le TUC de mettre en œuvre un régime de formation et de recyclage pour les travailleurs touchés par la pandémie. La recommandation du TUC relative à un régime national de chômage (NUIS) a également été acceptée.

Le TUC a en outre participé aux réunions du Comité tripartite national (NTC) en avril. Ces réunions ont débouché sur l'élaboration de lignes directrices pour une ouverture sûre des lieux de travail, ainsi que sur un appel aux employeurs et travailleurs à collaborer en vue de répondre aux effets de la pandémie.

Nigeria

Le Nigeria a obtenu une note de 87,13 à l'indicateur composite de l'ODD 8 de la CSI, soit un niveau largement inférieur à la moyenne mondiale.³⁰ Même dans ce cas, cela signifie que les performances du pays en matière de durabilité étaient déjà médiocres avant la crise.

	Indicateur composite de l'ODD 8	Bien-être économique	Qualité de l'emploi	Vulnérabilité de l'emploi	Droits du travail
Nigeria	87,13	82,30	94,95	82,46	89,44

Source : CSI/ASviS³¹

Incidences macroéconomiques générales

Avant que la pandémie n'éclate, l'économie nigériane se remettait lentement de la récession de 2016, bien que la croissance soit restée faible.³² Selon les prévisions, l'économie nigériane devait croître de 2,9 % en 2020 et de 3,3 % en 2021. La pandémie a modifié cette trajectoire de croissance, mettant fin aux trois années de taux de croissance réelle, faibles mais positifs, enregistrées depuis 2016.

Le Bureau national de statistique s'attend à une contraction de l'économie chiffrée entre 4,4 et 7,2 %. La Banque mondiale estime que l'économie nigériane devrait se contracter de 3,2 %, soit la pire baisse de production depuis les années 1980.³³

Emploi

Avant la COVID-19, de nombreux Nigériens avaient un emploi précaire. Rien que dans les zones urbaines, plus de 52 millions de personnes se trouvent en situation d'emploi vulnérable ou précaire. Peu de Nigériens (16,8 %, soit 12,9 millions) possèdent un emploi salarié. Environ 42,7 % de la main-d'œuvre est employée dans l'agriculture et 40,6 % est employée dans des entreprises non agricoles. Le taux de chômage était estimé à 23,1 % (soit 20,9 millions de personnes).³⁴ Selon les projections, près de 40 millions de personnes supplémentaires viendront grossir les rangs des chômeurs en raison de la pandémie de COVID-19, portant ainsi le taux de chômage global à 36,6 %.³⁵

Dans le secteur public, le Congrès du travail du Nigeria (Nigeria Labour Congress, ou NLC) a déclaré que les pouvoirs publics n'avaient pas mis en œuvre le salaire minimum de 30 000 NGN. Pendant la pandémie, de nombreux États nigériens ont diminué les salaires des travailleurs sans consultation des syndicats. D'autres États doivent jusqu'à quatre mois de salaire à leurs travailleurs. De même, les affiliés au NLC appartenant au secteur privé ont également eu des échanges sérieux avec les employeurs au sujet des baisses de salaires et licenciements.

Les indépendants et les travailleurs vulnérables sont les plus durement touchés. Pour les nombreux travailleurs du secteur du commerce de détail, dont les vendeurs à la criée et les autres travailleurs non agricoles qui dépendent fortement des contacts et interactions directs avec les clients, les règles de distanciation sociale menacent leur activité.

Pauvreté

Avant la COVID-19, de vastes pans de la population nigériane étaient considérés comme pauvres. En 2019, 83 millions de Nigériens se trouvaient sous le niveau de pauvreté, soit 40 % de la population. Au Nigeria, comme dans bon nombre de pays d'Afrique, la pauvreté est un phénomène rural, puisque trois quarts des habitats des zones rurales sont soit pauvres, soit à risque de pauvreté. Dans les zones urbaines, la pauvreté concerne moins de 18 % de la population.

Avant la COVID-19, on prévoyait que 2,3 millions de personnes supplémentaires allaient tomber dans la pauvreté en 2020. La COVID-19 entraînera une augmentation de 2,4 points de pourcentage du taux de pauvreté, ce qui signifie que 7,2 millions de Nigériens deviendront pauvres en 2020. À cause du COVID-19, 4,9 millions de Nigériens basculeront sous le seuil de pauvreté en 2020. Ce chiffre aura augmenté de près de 6 millions d'ici à 2022.³⁶

Plus d'un tiers de ces nouveaux Nigériens pauvres seront des habitants des zones urbaines. Avant la COVID-19, seuls 15,9 % des personnes pauvres vivaient en zone urbaine. En outre, l'essentiel de la population nouvellement pauvre est constitué de personnes employées en dehors du secteur agricole. L'impact de la pauvreté sera énorme en raison du niveau limité et de la faible couverture de la protection sociale au Nigeria.

Inégalités

Le Nigeria demeure l'une des sociétés les plus inégales d'Afrique. L'indice de Gini avait été estimé à 49 en 2010. Selon Human Rights Watch³⁷, les données laissent entendre que les inégalités n'ont pas reculé. En 2017, les 10 % de Nigériens les plus riches possédaient près de 50 % des revenus, contre 43,6 % en 1985. Les 50 % de Nigériens les plus pauvres touchaient 13 % des revenus en 2017.³⁸ Les inégalités pourraient s'être accentuées à la suite des restrictions imposées afin d'enrayer la pandémie de COVID-19. La plupart des Nigériens sont des travailleurs informels, qui gagnent peu d'argent et qui n'ont pratiquement aucune capacité d'épargne. Bon nombre d'entre eux n'ont ni assurance maladie ni retraite.³⁹ 72 % des travailleurs informels étaient déjà pauvres. Un confinement et une fermeture des lieux de travail limitant les activités sociales et économiques affectent de manière disproportionnée les moyens de subsistance des pauvres. Les riches peuvent compter sur leur épargne, et sont également plus susceptibles d'échapper aux effets des restrictions, vu qu'ils peuvent travailler de chez eux.

La réponse immédiate apportée par le gouvernement nigérian aux multiples chocs provoqués par la COVID-19 a été l'adoption d'un nouveau cadre budgétaire et fiscal.⁴⁰ Le budget modifié dégage des ressources pour lutter contre la COVID-19 grâce à une réorientation des priorités de dépense et à des emprunts. Les prévisions de recettes ont été revues à la baisse et les dépenses non essentielles ont été annulées. Le budget révisé a permis de constituer un fonds d'intervention de 13 millions d'USD. Des emprunts supplémentaires de 2,8 milliards de NGN (7,00 milliards d'USD) ont été intégrés au calcul budgétaire, ce qui fait grimper le déficit budgétaire. Cela a permis au gouvernement nigérian d'annoncer un plan de relance et de reprise représentant 2,3 milliards de NGN ou 5,9 milliards d'USD. Ce plan vise à prévenir l'effondrement des entreprises et les problèmes de liquidités. Il s'articule principalement autour de projets à forte intensité d'emplois, y compris dans les secteurs agricole, routier et du logement, afin de préserver ou de créer des emplois. Il vise également à promouvoir l'activité manufacturière, à réduire la demande inutile de devises et à protéger les personnes pauvres et vulnérables des ravages de la COVID-19.

Mesures destinées à soutenir les travailleurs, les revenus et la protection sociale

Le gouvernement soutient directement les groupes vulnérables affectés par la pandémie au moyen d'un programme de dépenses de 225,4 millions d'USD. Le gouvernement fédéral a lancé un programme de versement conditionnel d'un montant de 20 000 NGN (52,00 USD) à 2,6 millions de ménages vulnérables dans les 36 États ainsi que dans le territoire de la capitale fédérale du pays. Le président a ordonné une extension du registre social à 1 million de ménages supplémentaires, pour un total de 3,6 millions de ménages. D'autres mesures incluent la distribution de 77 000 tonnes métriques de nourriture aux ménages vulnérables des trois États les plus touchés, ainsi que le maintien des programmes nationaux d'alimentation scolaire, afin d'aider à atténuer les répercussions de la pandémie sur les communautés vulnérables. Le gouvernement de l'État de Lagos a annoncé un plan visant à nourrir au moins 200 000 ménages. La Banque centrale du Nigeria (CBN) consacre 129,6 millions d'USD au soutien des ménages affectés par la pandémie, y compris de leurs entreprises.

Il s'agit là d'interventions importantes pour atténuer les souffrances. Elles sont toutefois insuffisantes au regard des difficultés engendrées par le COVID-19. L'expansion du registre social a permis d'y inclure 15,2 millions d'individus pauvres, soit un chiffre largement inférieur aux plus de 80 millions de Nigériens estimés comme étant extrêmement pauvres. En outre, le programme de versement n'est prévu que pour une période de quatre mois. Étant donné que la pandémie a persisté tout au long de l'année 2020 et qu'elle devrait se prolonger en 2021, davantage d'aide devra être fournie afin de réduire les souffrances. De même, la gestion médiocre des mesures palliatives ciblant les populations vulnérables affecte également les mesures d'intervention publique dans le pays tout entier.

En dehors de l'aide générale accordée aux ménages, qui couvre également les travailleurs et les programmes à forte intensité de main-d'œuvre annoncés dans le plan de durabilité économique, quasiment aucune mesure n'a été mise en œuvre au niveau national afin d'apporter une aide immédiate aux travailleurs affectés par la COVID-19. Les pertes d'emplois ont pu se poursuivre avec une intervention minimale de l'État. Au niveau sectoriel, c'est dans le secteur bancaire que les efforts les plus significatifs ont été déployés afin de prévenir les pertes d'emplois. L'intervention du Congrès du travail du Nigeria (NLC), avec le ministère fédéral du Travail, concernant le licenciement des travailleurs du secteur bancaire a donné des résultats positifs. Dans un communiqué de presse conjoint de la Banque centrale et du Comité des banquiers, les banques se sont engagées à ne pas « réduire [leurs] effectifs ou licencier du personnel [...] », qu'il s'agisse de travailleurs à temps complet ou à temps partiel. Lorsqu'une banque se retrouve dans la nécessité de licencier du personnel, elle doit demander l'« accord exprès » de la Banque centrale.

Mesures d'aide aux entreprises

De nombreuses mesures ont été prises afin de soutenir les entreprises existantes et d'enrayer les pertes d'emplois. Le comité consultatif Tech4Covid19 met à profit l'écosystème technologique pour sauver les start-ups de haute technologie nigérianes qui pourraient devoir fermer en raison de la pandémie, tout en créant ou en préservant un million d'emplois dans le secteur des TIC.⁴¹ Le secteur de l'aviation bénéficie d'une aide de 70,94 millions d'USD afin de sauver l'industrie et les emplois. Un Fonds de survie pour les PME, bénéficiant d'un financement initial de 674,18 millions d'USD, a été créé afin de maintenir 500 000 emplois dans 50 000 PME. Les entreprises du secteur pharmaceutique qui souhaitent élargir ou renforcer leurs capacités bénéficient du soutien d'un fonds d'intervention de 259 millions d'USD. Le gouvernement consacre également quelque 39,8 millions d'USD au maintien des emplois dans le secteur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en garantissant l'écoulement de produits prioritaires spécifiques qu'elles fabriquent.

Les entreprises ont également bénéficié d'une baisse de taux d'intérêt ainsi que d'un moratoire sur les remboursements de prêts. D'ambitieux programmes de dépenses ont également été élaborés afin de favoriser la reprise. Le gouvernement consacre l'équivalent de 1,64 milliard d'USD à la stimulation de la production agricole et à la création de cinq millions d'emplois dans ce secteur. Quelque 821,64 millions d'USD ont été affectés à une stratégie en matière de logement visant à construire environ 325 000 logements supplémentaires.

Mesures de soutien aux investissements dans l'économie verte et la transition juste

Les programmes de dépenses incluent des mesures limitant l'empreinte climatique de la croissance et de la création d'emplois. Le gouvernement dépense, ou prévoit de dépenser, 647,25 millions d'USD afin de créer 250 000 emplois dans le secteur de l'énergie, en mettant à profit l'énergie solaire afin de desservir cinq millions de ménages d'ici à 2023. 60,58 millions d'USD supplémentaires seront consacrés à la conversion au GPL de quelque 30 millions de logements utilisant des combustibles polluants (kérosène, charbon et diesel). Le but est de réduire les émissions nocives pour le climat et de créer un million d'emplois.

Mesures de santé et de sécurité

La Task-Force présidentielle sur la COVID-19 a publié des lignes directrices détaillées en matière de santé et de sécurité, qui prévoient notamment l'utilisation obligatoire de masques, la fourniture obligatoire d'installations pour le lavage des mains et de gel hydroalcoolique dans les lieux publics, y compris les lieux de travail, ainsi que des contrôles obligatoires de la température dans les lieux publics. Ces lignes directrices incluaient des mesures détaillées de santé et de sécurité pour certaines entreprises et certains lieux de travail, dont les marchés de proximité. Le Centre nigérian pour le contrôle des maladies a également fourni des lignes directrices détaillées en matière de santé et de sécurité aux employeurs et entreprises du pays, qui comprenaient des informations utiles sur la COVID-19 et ses modes de propagation.

Afin de faciliter le respect des mesures de santé et de sécurité au travail, le NLC a distribué des masques faciaux et du gel hydroalcoolique aux travailleurs en première ligne et aux travailleurs vulnérables de l'économie informelle.

Existe-t-il un dialogue social ? Le point de vue des syndicats

Le NLC et la Confédération des syndicats ont noué un dialogue, au niveau fédéral, avec le gouvernement et les employeurs sur les pertes d'emplois. Ils ont conclu un protocole d'entente avec le Forum consultatif des employeurs du Nigeria afin de protéger les emplois du secteur privé. Au niveau des entreprises, toutefois, les raisons des disparitions d'emplois ne sont pas clairement déterminées, et compte tenu du dialogue déjà faible existant au niveau des entreprises, il est plus que vraisemblable que les employeurs ont eu le dessus dans les processus de désengagement.

Le NLC a créé, au niveau national, une cellule de commandement du travail dirigée par la société civile. Cette cellule de commandement est composée de syndicats et de travailleurs du secteur informel. Elle intervient périodiquement dans la Task-Force présidentielle sur la COVID-19 et travaille avec les gouvernements des États. La cellule de commandement s'est également opposée à des politiques telles que la proposition de loi sur les maladies infectieuses, une augmentation de six pour cent des droits de location et d'autres politiques régressives du marché du travail, dont l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la hausse du prix du pétrole.

Le président du NLC a adressé des exigences fondamentales à la Task-Force présidentielle sur la COVID-19, en réclamant la fourniture d'EPI aux travailleurs des soins de santé, la protection des emplois dans le secteur de l'aviation, le secteur hôtelier et le secteur bancaire ainsi que le paiement de salaires minimums dans l'ensemble des secteurs public et privé. Le NLC a activement participé au Plan de durabilité économique au Nigeria (Nigeria Economic Sustainability Plan, ou NESP), dans le cadre duquel il a insisté sur la nécessité de protéger les emplois et de stimuler l'économie. Il a également convoqué une réunion des syndicats du secteur de l'éducation et mené des interventions concernant les lignes directrices relatives à la réouverture en toute sécurité des écoles dans le pays tout entier.

Zambie

La Zambie a obtenu une note de 87,68 à l'indicateur composite de l'ODD 8 de la CSI, soit une progression très médiocre vers la réalisation de l'ODD 8 et du Programme 2030.⁴² La description effectuée ci-dessous des caractéristiques socio-économiques de la Zambie avant la pandémie concorde totalement avec ce classement.

	Indicateur composite de l'ODD 8	Bien-être économique	Qualité de l'emploi	Vulnérabilité de l'emploi	Droits du travail
Zambie	87,68	73,70	96,07	87,01	95,6

Source : CSI/ASviS⁴³

Incidences macroéconomiques générales

Avant la pandémie, la Zambie connaissait déjà une faible croissance économique et une détérioration de ses conditions macroéconomiques. La croissance économique a ralenti ces dernières années.⁴⁴ Entre 2015 et 2019, l'économie a affiché un taux de croissance annuel moyen de 3,3 %. En 2020, ce taux était initialement censé être de 1,6 %. L'économie est minée par des déficits budgétaires élevés, des taux de change instables, des prix des matières premières en baisse, une diminution de la production, en raison de sécheresses persistantes, et des déficits de production d'énergie. En outre, l'aide publique au développement (APD) a diminué ces dernières années.

Le COVID-19 vient s'ajouter à un contexte économique déjà difficile. D'après les prévisions du FMI, l'économie zambienne va enregistrer une croissance négative cette année, puisque celle-ci va se contracter d'au moins 2,6%.⁴⁵ Le gouvernement zambien prévoit également une baisse des recettes fiscales de 19,7 % en 2020.⁴⁶ Le déficit budgétaire va se creuser et la monnaie nationale, le kwacha, va se déprécier.⁴⁷ La dette publique et garantie par l'État a atteint des niveaux insoutenables et est estimée à 95 % en 2020. En novembre 2020, la Zambie a manqué un paiement de 42,5 millions d'USD d'intérêts sur 1 milliard d'USD d'euro-obligations.⁴⁸ Le pays est devenu le premier emprunteur souverain africain en défaillance de l'ère de la pandémie, après que les détenteurs de la dette ont refusé de lui accorder un gel de paiements d'intérêts de six mois.⁴⁹ Ce défaut aura de graves conséquences sur la planification budgétaire et macroéconomique du pays.

La Zambie demeure une économie monoculture reposant largement sur l'extraction du cuivre, une activité qui représente 70 % de ses exportations, 70 % de ses revenus de change et 26 % de ses recettes fiscales.⁵⁰ La COVID-19 a provoqué une baisse des prix et de la demande du cuivre. Elle a également entraîné d'importantes perturbations des chaînes d'approvisionnement agricole et alimentaire.

Emploi

La COVID-19 a aggravé la situation de l'emploi dans le pays. Les secteurs les plus touchés sont ceux du commerce de gros et de détail, ainsi que le tourisme. D'après les simulations réalisées par le Programme des Nations Unies pour le développement, le secteur du tourisme pourrait voir disparaître plus de 60 % des emplois qu'il comptait avant la pandémie. Sans mesures d'atténuation, le secteur agricole pourrait perdre jusqu'à 55 492 de ses emplois. Le secteur du commerce de gros, lui, pourrait perdre 36 050 emplois. En l'absence de filets de sécurité sociale et de normes du travail, les travailleurs et les ménages seront gravement touchés. Même dans le secteur formel, le code du travail est peu respecté. Pour aggraver les choses, le taux de couverture des négociations collectives n'est que de 22,9 %.⁵¹

Les pertes d'emplois et de moyens de subsistance dans le secteur informel⁵² reflètent les difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises de Zambie à la suite des restrictions liées à la COVID-19. Les PME emploient 88 % de la main-d'œuvre zambienne et représentent 70 % du PIB. Dans une enquête en ligne, 93 % des PME ont indiqué penser que la pandémie allait avoir des répercussions négatives sur leur activité, et plus de la moitié ne pensaient pas que leur entreprise survivrait à la pandémie.⁵³

Pauvreté

La proportion de la population vivant sous le seuil international de pauvreté (1,9 USD) était chiffrée à 54,4 %, dont 40,8 % de personnes extrêmement pauvres et 13,6 % de personnes modérément pauvres.⁵⁴ Autrement dit, plus d'un Zambien sur deux étaient pauvres. Une forte proportion d'habitants vivaient juste au-dessus du seuil de pauvreté et risquaient de basculer dans la pauvreté au moindre choc défavorable.⁵⁵ Le taux de pauvreté des travailleurs était de 52 % en 2019.⁵⁶ Les conséquences de la pandémie sur la pauvreté vont être énormes. L'incidence générale de la pauvreté devrait augmenter de 3,5 points de pourcentage, passant d'environ 60 % à 63,5 %. Dans les zones urbaines, la COVID-19 portera à 86,2 % le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, contre 83,3 % auparavant.

Inégalités

Les chiffres de la pauvreté laissent déjà entrevoir des taux élevés d'inégalités en Zambie. La croissance économique et les revenus qu'elle apporte ont été disproportionnellement concentrés dans les mains d'une minuscule partie de la population urbaine.⁵⁷ Les 10 % d'habitants ayant les revenus les plus élevés représentaient 56 % du revenu par habitant, tandis que les 20 % gagnant le moins touchaient 0,8 % du revenu par habitant, pour un revenu cumulatif correspondant à 1,0 % du PIB.⁵⁸

La Zambie est entrée dans la pandémie avec une marge de manœuvre limitée sur le plan budgétaire, et elle est aujourd'hui confrontée à une grave crise du service de la dette qui l'a contrainte à faire défaut au paiement de sa dette en novembre 2020. Les paiements d'intérêts sur la dette internationale et la compensation publique (salaires et traitements) absorbent plus de 90 % des recettes de l'État, laissant moins de 10 % pour les dépenses discrétionnaires.⁵⁹ En mars, le gouvernement a annoncé une réduction des dépenses afin de faire face à la baisse des recettes et à l'augmentation de la charge du service de la dette. Afin de financer les dépenses liées à la COVID-19, y compris les dépenses de santé, l'apurement des arriérés et les achats de céréales, ainsi que la recapitalisation de la banque de développement (NATSAVE), l'État a émis une obligation de 8 milliards de kwachas (2,4 % du PIB).

Mesures destinées à soutenir les travailleurs, les revenus et la protection sociale

Les contraintes budgétaires ont empêché le gouvernement de mettre en œuvre de solides mesures additionnelles de protection sociale afin d'aider les ménages affectés par la pandémie. Avant la pandémie, la Zambie disposait d'un programme de transfert de liquidités qui fournissait une aide directe en espèces aux plus pauvres. Ce programme comptait 700 000 bénéficiaires, dans un pays où les pauvres représentent plus de 8 millions de personnes : autrement dit, moins de 10 % des Zambiens pauvres en bénéficiaient.

En plus de ce programme social de transfert de liquidités, la Zambie met en œuvre un programme d'assistance pour les intrants destiné aux agriculteurs. Ce programme propose aux agriculteurs des intrants agricoles à un prix fortement subventionné. En 2020, le gouvernement a consacré cinq pour cent de son budget à ce programme⁶⁰. Toutefois, ce dernier s'est révélé moins efficace pour aider effectivement les vrais agriculteurs. D'autres mesures adoptées afin d'aider les ménages incluent la suppression des taxes sur l'argent mobile (virements de fonds entre particuliers) et le relèvement des plafonds établis en matière de soldes et de transactions pour les particuliers, les petits agriculteurs et les entreprises. Cette mesure était également destinée à encourager l'utilisation de transferts de fonds électroniques.

L'État n'a adopté quasiment aucune mesure directe afin de soutenir les travailleurs affectés par la pandémie, en dehors des mesures générales destinées à l'ensemble des ménages. Les employés du gouvernement ont continué d'être rémunérés même lorsqu'ils ne travaillaient pas. L'État a également demandé que tous les travailleurs non essentiels soient autorisés à travailler chez eux et par roulement. Il a dégagé 27,8 millions d'USD afin de réduire les arriérés de 1 500 retraités bénéficiant du fonds de retraite du service public et des retraités du ministère de la Justice, et a également versé 9,5 millions d'USD supplémentaires aux banques afin qu'elles réduisent les arriérés dus aux tierces parties et d'autres engagements liés aux salariés.

Mesures d'aide aux entreprises

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre afin d'injecter des liquidités, d'assurer la continuité des activités et d'atténuer les souffrances. L'État a créé un fonds de relance des entreprises doté de 10 milliards de kwachas (555,5 millions d'USD) afin de soutenir les petites et moyennes entreprises affectées par la COVID-19. Sur cette enveloppe, environ 140 millions d'USD étaient destinés à réduire l'endettement de l'État vis-à-vis de ses fournisseurs nationaux, et 7,8 millions d'USD étaient affectés au remboursement des contractants locaux. L'État a également annoncé des mesures d'allègement fiscal pour l'industrie et les ménages.⁶¹ Il a suspendu les droits institués sur les importations d'éthanol utilisé dans les désinfectants à base d'alcool et dans d'autres produits médicaux, conformément aux lignes directrices publiées par l'Agence du revenu de la Zambie. Un allègement fiscal similaire a été octroyé pour les importations de pièces de rechange, de lubrifiants et d'articles de papeterie. Le cabinet a approuvé le plan d'urgence et de réponse à la COVID-19 adopté dans le cadre de l'Unité de gestion et d'atténuation des catastrophes et doté d'un budget de 659 millions de kwachas (environ 36,6 millions d'USD).

Selon le PNUD⁶², le plan de relance annoncé par le gouvernement est insuffisant et a peu de chances d'atteindre les entrepreneurs du secteur des PME. La COVID-19 devrait aggraver les difficultés économiques. La croissance économique reste timide et limite d'autant plus les ressources disponibles, qui sont pourtant grandement nécessaires pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. Il ne semble exister aucun plan cohérent qui permettrait de relever l'économie, de créer des emplois décents et de réduire la pauvreté. Les ODD, en particulier ceux relatifs à l'emploi décent et à la pauvreté, sont compromis.

Mesures de soutien aux investissements dans l'économie verte et la transition juste

Le gouvernement zambien n'a effectué aucun investissement concret dans l'économie verte en réponse à la crise. Il s'agit d'une opportunité manquée : en effet, une transition juste, permettant à la Zambie de troquer sa forte dépendance à l'extraction minière pour un recours à des industries plus durables, serait nécessaire pour réduire son incidence sur l'environnement et diversifier l'économie.

Mesures de santé et de sécurité

Tout au long de la pandémie, la Zambie a continué de mettre en œuvre des mesures de santé et de sécurité visant à éviter les contaminations et à soigner les personnes infectées. Tous les comités provinciaux et de district pour la préparation et la réponse aux épidémies ont été activés afin de faciliter l'application des mesures de prévention. Les acteurs du secteur de la santé ont été pleinement mobilisés afin de contribuer à la lutte contre la pandémie et à la mise en œuvre du plan d'urgence contre la COVID-19. Le gouvernement a également imposé le port du masque en public, ainsi que la fourniture d'installations adéquates et accessibles pour le lavage des mains dans les lieux publics, y compris au travail et dans les magasins.

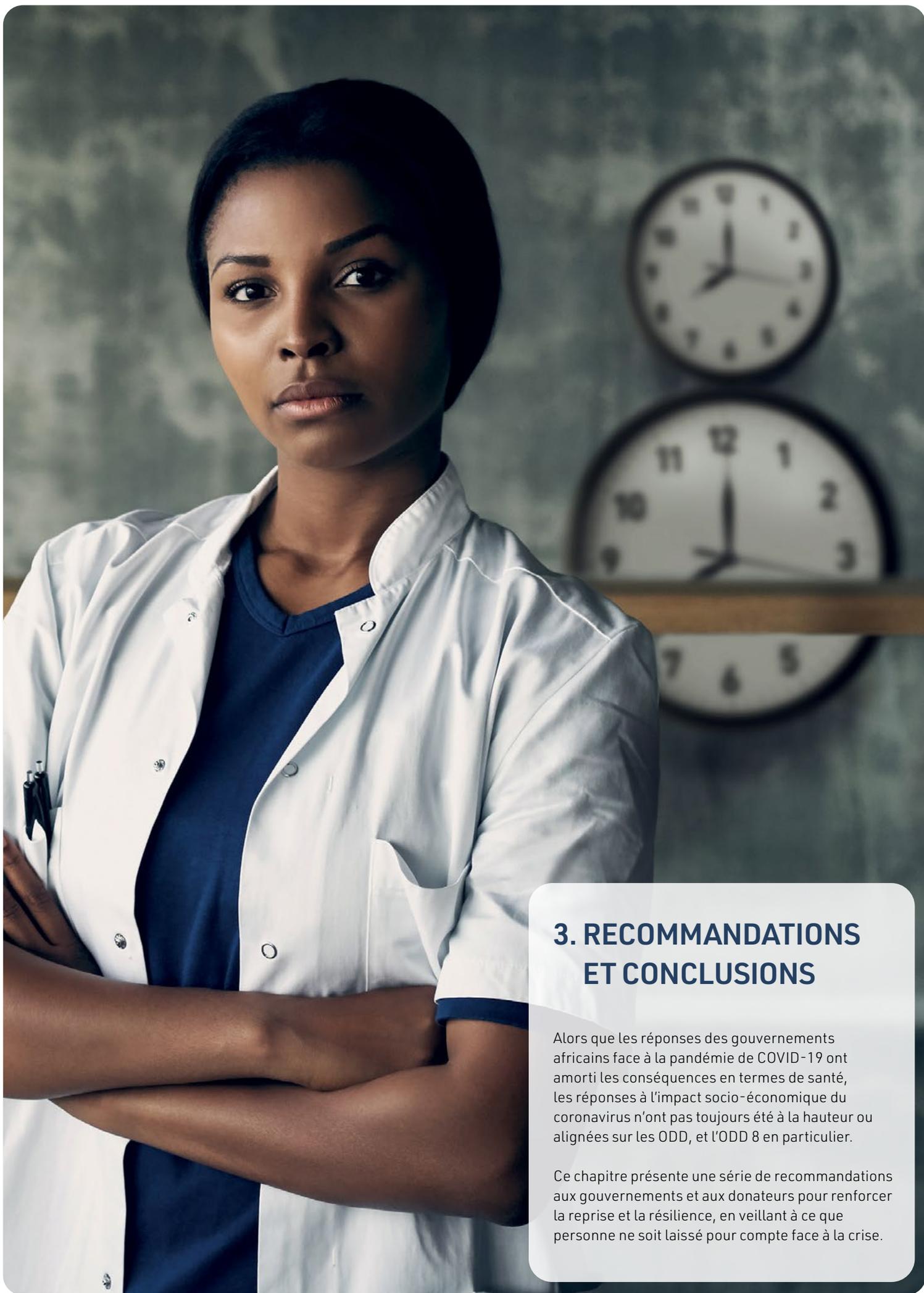
Existe-t-il un dialogue social ? Le point de vue des syndicats

L'espace de dialogue est toujours limité lorsqu'il s'agit de tenir compte des contributions de différents acteurs publics, en particulier au niveau national et sectoriel. Le processus d'élaboration ou d'examen de réponses appropriées ne comporte que très peu de consultations avec les syndicats. Dans certains cas, le processus d'adoption de telles lois ou de tels règlements est discutable. Les syndicats sont peu impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la COVID-19 ou d'atténuation de ses effets.

Néanmoins, le conseil consultatif tripartite du travail (Tripartite Consultative Labour Council - TCLC) a fortement encouragé les employeurs à respecter le droit du travail pendant la pandémie. Tout en reconnaissant les difficultés qu'ils rencontrent, le TCLC a exhorté les employeurs à envisager d'accorder aux travailleurs un congé annuel entièrement rémunéré au lieu de les licencier. Lorsqu'un congé annuel n'était pas possible, il a préconisé d'envisager un congé forcé avec salaire minimum. Les syndicats ont également adopté des positions résolues et indépendantes sur des questions en rapport avec la pandémie. La Confédération des syndicats de Zambie (Zambia Congress of Trade Unions - ZCTU) a salué la décision du gouvernement d'allouer des ressources au fonds de retraite du service public afin de payer les arriérés dus aux retraités et aux tierces parties. Elle s'est également félicitée de la création, par la Banque centrale, de la facilité de refinancement ciblant les PME, ainsi que de l'initiative visant à encourager la production et la consommation locales. Selon elle, cette initiative constitue la meilleure option stratégique pour bâtir une économie nationale résiliente, promouvant la valeur ajoutée au niveau local, l'industrialisation et la création d'emplois. La ZCTU a insisté sur l'importance de sélectionner prudemment les PME bénéficiaires, afin de s'assurer qu'elles aient « un effet multiplicateur sur la création et le maintien d'opportunités d'emploi ».

Les syndicats ont souligné que la plupart des mesures fiscales et monétaires mises en place par le gouvernement n'avaient eu que peu d'impact sur le bien-être des travailleurs, en particulier ceux de l'économie informelle. Ils encouragent en outre le gouvernement à envisager de suspendre les factures d'eau et à exonérer les ménages à faibles revenus des tarifs et redevances relatifs à l'électricité, afin d'accroître leur revenu disponible.

Tout en soutenant, de manière générale, l'intention initiale du gouvernement de prendre contact avec le FMI en vue d'un éventuel sauvetage, compte tenu de l'inquiétante situation de la dette, la ZCTU lui a conseillé d'adopter une approche consultative en impliquant les parties prenantes et le mouvement syndical dans ces consultations. Elle a également appelé le gouvernement à établir un plan clair concernant la viabilité de la dette. Elle a rappelé au gouvernement que les politiques du FMI avaient toujours eu tendance à être néfastes pour les travailleurs, et a réclamé une inclusivité propice à la réalisation des ODD.



3. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Alors que les réponses des gouvernements africains face à la pandémie de COVID-19 ont amorti les conséquences en termes de santé, les réponses à l'impact socio-économique du coronavirus n'ont pas toujours été à la hauteur ou alignées sur les ODD, et l'ODD 8 en particulier.

Ce chapitre présente une série de recommandations aux gouvernements et aux donateurs pour renforcer la reprise et la résilience, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte face à la crise.

3.1 Comment les gouvernements africains peuvent-ils mieux concevoir leurs stratégies de réponse conformément à l'ODD 8 et au Programme 2030 ?

La pandémie du coronavirus a mis au jour les vulnérabilités intrinsèques des économies africaines. Si le continent a été épargné par les catastrophes sanitaires engendrées par la pandémie, les coûts économiques et sociaux de ses propres mesures, ainsi que des mesures adoptées ailleurs, ont été dévastateurs. De nombreux pays enregistrent une croissance négative. Le continent dans son ensemble devrait connaître sa toute première récession depuis 25 ans. Les recettes publiques se sont effondrées et la dette publique va connaître une augmentation spectaculaire à mesure que les pays font face aux urgences sanitaires, économiques et sociales provoquées par la pandémie. La situation déjà précaire de l'emploi s'est aggravée. De nombreuses personnes ont perdu leur emploi et leurs moyens de subsistance. En l'absence de programmes de protection sociale dûment financés, la pauvreté devrait considérablement augmenter.

Alors que les entreprises fermaient sur ordre du gouvernement ou en raison de la baisse de la demande, les travailleurs ont été sacrifiés, sans égard pour les processus de dialogue social. Dans certains cas, les droits et la dignité ont été piétinés. Alors que de nombreuses personnes ont perdu leur emploi, d'autres sont confrontées à l'incertitude entourant leur situation d'emploi, ce qui signifie des disparitions d'emplois, d'heures de travail, de moyens de subsistance et de revenus. Les envois de fonds par les travailleurs émigrés, qui constituent une source majeure de revenus pour la plupart des familles africaines, ont également diminué, la COVID-19 étant un phénomène mondial. Les travailleurs du secteur informel, essentiellement des femmes et les micro, petites et moyennes entreprises qui les emploient, sont parmi les plus rudement touchés. Ces travailleurs touchent de faibles revenus, et, souvent, ne disposent pas d'économies, ni d'autres sources de revenus. Un choc de l'amplitude de la COVID-19 menace de les précipiter dans la pauvreté sans soutien de la part de l'État. Les femmes et les jeunes sont parmi les plus gravement affectés.

Les pays peinent à soutenir les travailleurs et les entreprises et à réorganiser leur économie en vue de la relancer. Un certain nombre de facteurs font obstacle à leurs efforts. Premièrement, la plupart des pays ne disposent que d'une marge de manœuvre limitée sur le plan budgétaire, puisque leurs recettes diminuent alors que leur dette publique atteint des niveaux insoutenables. Deuxièmement, les incertitudes liées à la COVID-19 subsistent, les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique (l'Union européenne) étant confrontés à une deuxième vague de contaminations. La demande va continuer de se contracter en 2021. Troisièmement, enfin, les efforts de relance ont consisté à tenter de contenir l'incendie, sans qu'un cadre ou une vision cohérente ne soit définie.

Alors que les ODD apportent ce cadre cohérent nécessaire pour répondre à la crise, les pays semblent avoir omis d'en faire leur priorité, tant avant qu'après l'éclatement de la pandémie. Si la planète entière n'était déjà pas en bonne voie d'atteindre les objectifs, l'Afrique, elle, était en très mauvaise voie. Toutefois, une attention adéquate portée à la réalisation des ODD aurait permis d'éviter certaines des conséquences de la COVID-19. Alors que nous nous trouvons en plein cœur de la crise, un engagement à accélérer la réalisation des ODD constitue le meilleur moyen d'assurer le rétablissement de l'économie et de renforcer la résilience. La reprise post-COVID exige que les pays s'engagent en faveur des ODD, en particulier de l'ODD 8, et leur allouent des ressources suffisantes. Cela supposera également de revoir les priorités assignées aux ressources existantes, afin de se concentrer sur les domaines clés ayant le plus grand impact sur la population au sens large.

Afin de construire un monde meilleur et plus vert, les syndicats estiment nécessaire d'adopter une approche ciblée privilégiant des domaines spécifiques, conformément à l'ODD 8 et à l'appel à un nouveau contrat social.⁶³

Le soutien et la reconstruction de l'économie réelle figurent parmi ces domaines clés et relèvent de l'ODD 8, cibles 8.2 et 8.3, concernant une croissance économique durable. La poursuite de la croissance économique est importante pour générer des ressources permettant de réaliser d'autres objectifs et cibles. Toutefois, la croissance doit être recherchée de manière différente. Les pays doivent renoncer aux investissements qui dégradent l'environnement et nuisent au climat tout en apportant très peu de bénéfices en termes d'emplois ou de soutien du reste de l'économie. Il est nécessaire de se concentrer sur les véritables moteurs de la croissance, les PME et leurs nombreux travailleurs qui nourrissent et maintiennent les économies africaines. Les secteurs à forte intensité en main-d'œuvre - le secteur manufacturier, la vente de détail, le tourisme et l'agriculture, qui emploient la majorité des travailleurs - doivent être soutenus au moyen de toutes les mesures de relance que les pays parviennent à mettre en œuvre.

Ces mesures de relance doivent être associées à la création d'emplois décents et à la protection des droits des travailleurs. Il y a lieu de fixer des minima en matière de protection du travail qui garantissent les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses, un salaire minimum vital, un plafond sur le temps de travail et la santé et la sécurité au travail, et de les inclure dans les conditions d'accès aux mesures de relance. Les entreprises qui bénéficient d'un soutien ne peuvent être celles qui se débarrassent de leurs travailleurs au mépris de leurs droits fondamentaux. En proposant d'importants abattements fiscaux aux sociétés minières dont les mines ont été fermées et qui ont été mises en maintenance, la Zambie offre un exemple de ce qu'il ne faut pas faire au moment d'adopter des mesures de relance en vue de surmonter la crise de la COVID-19.

Les mesures de relance, et la reprise économique qu'elles promeuvent, doivent tenir compte du climat, être fondées sur une transition juste, être négociées avec les partenaires sociaux et être appuyées par des mesures de protection sociale et un recyclage des travailleurs, afin de veiller à ce que ceux-ci ne soient pas laissés de côté dans le processus de décarbonisation. Les gouvernements doivent investir ou encourager les investissements dans les secteurs et technologies propices à la croissance économique et à la création d'emplois moins préjudiciables pour le climat (cible de l'ODD 8 relative au découplage de la croissance et de la dégradation de l'environnement, étroitement liée à l'ODD 13). L'exemple du Nigeria, qui a engagé des dépenses afin de convertir au GPL 30 millions de foyers dépendant des combustibles fossiles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre nocifs pour le climat, constitue un pas dans la bonne direction.

Le processus de reprise doit inclure des minima de protection sociale universelle, y compris un accès universel aux soins de santé de base. Pour les millions d'emplois déjà détruits en raison de la pandémie de COVID-19, les gouvernements peinent, avec leurs ressources limitées et leurs contraintes logistiques, à venir en aide aux travailleurs. Les pays qui disposent de la marge de manœuvre nécessaire, sur le plan budgétaire, pour soutenir les chômeurs, comme le Nigeria, n'ont pas encore établi les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre effective de régimes d'aide aux travailleurs. Le Ghana s'est engagé à mettre en œuvre un régime d'assurance chômage dans le cadre de ses mesures de renforcement de la résilience. Un socle de protection sociale comportant des garanties de revenus et d'autres types de garanties (y compris en matière d'éducation, de santé, de logement, d'accès à l'eau et à l'assainissement et de sécurité alimentaire), conformément à la Convention 102 de l'OIT concernant la sécurité sociale et à la recommandation 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale - dûment institutionnalisé et financé - constituera le pivot de la lutte contre la pauvreté et du soutien des millions de travailleurs de l'économie informelle.

Ce système de garanties devrait également offrir aux travailleurs la possibilité de construire leur propre résilience. L'instauration d'un salaire minimum vital permettant aux travailleurs et à leur famille de vivre décemment tout en travaillant, mais aussi, de manière tout aussi importante, de se constituer une épargne, est capitale pour renforcer la résilience à l'avenir. Ce salaire minimum devrait être un salaire de subsistance, tenant compte du coût de la vie ainsi que de l'inflation. Il devrait être déterminé dans le cadre d'un processus tripartite et être voté et appliqué de manière contraignante, conformément à la Convention 131 de l'OIT.

Le dialogue social devrait être au cœur du renforcement de la résilience lors de la phase de reprise. Dans toute l'Afrique, de nombreux syndicats ont participé aux consultations nationales relatives aux réponses à apporter à la pandémie, ce qui favorise un sentiment d'appropriation et d'inclusion. Parallèlement, les nombreux travailleurs qui ont perdu leur emploi n'ont eu aucune possibilité de dialogue. Une partie du problème est la faible couverture des négociations collectives et l'application médiocre du droit du travail et des accords tripartites. Investir dans le dialogue social en investissant dans les institutions du marché du travail devrait faire partie intégrante de la phase de reprise. Il est nécessaire d'assurer le respect de la liberté d'association, des négociations collectives et du droit d'organisation (Conventions 87 et 98 de l'OIT) afin de garantir la représentation des travailleurs et des employeurs dans le dialogue social.

3.2 Coopération au développement en vue de la reprise après la crise, conformément à l'ODD 8 et au Programme 2030

Les gouvernements africains en difficulté ont besoin de l'aide de la communauté internationale pour financer leur reprise et renforcer la résilience à l'avenir. La mise en œuvre de mesures de relance qui soutiennent les entreprises et les travailleurs, développent l'économie, créent des emplois et établissent des socles de protection sociale peut s'avérer coûteuse pour les pays pauvres. En outre, ces pays font déjà face à de considérables manques à gagner budgétaires. Sans une aide internationale considérable, ils ne pourront pas réaliser une grande partie de ce qui est nécessaire. Le financement des donateurs et la coopération multilatérale devront contribuer à trouver des moyens durables pour permettre une sortie de crise à la plupart des pays d'Afrique, qui peinent à réaliser les ODD et à mettre en place des stratégies de rétablissement.

Les pays les plus riches dépensent afin de sortir de la crise : 10 billions d'USD devraient ainsi être consacrés aux mesures d'atténuation. Une petite fraction de cette somme ferait des miracles pour les pays pauvres. Dans ce contexte, les membres du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont un rôle fondamental à jouer dans l'aide aux pays en développement, et ils devraient répondre à la crise en faisant preuve d'une solidarité mondiale accrue. Cela implique de revoir à la hausse leurs engagements en matière de développement, afin d'atteindre, et de dépasser, le seuil reconnu au niveau international de 0,7 % du revenu national brut (RNB) consacré à la coopération au développement.

L'aide publique au développement (APD) devrait cibler des domaines clés répondant aux besoins immédiats de la lutte contre la pandémie et la mortalité liée à la COVID-19 mais favorisant également la reprise et la résilience.

La protection sociale et l'accès aux soins de santé constituent l'un de ces domaines prioritaires clés. Comme nous l'avons vu dans les différentes études de cas, de nombreux pays africains ont de faibles systèmes de protection sociale, qui doivent être renforcés afin de permettre à tous d'y accéder et d'en bénéficier. Les investissements dans la protection sociale peuvent dynamiser et compléter les investissements nationaux. Une réponse coordonnée

des gouvernements et des acteurs du développement dans le cadre d'un Fonds mondial pour la protection sociale aiderait les pays qui en ont le plus besoin à maintenir et étendre la protection offerte en temps de crise ainsi qu'à gagner en résilience, y compris face aux conséquences de futures crises sanitaires ou climatiques. Le renforcement des systèmes de protection sociale universelle et l'établissement de socles peuvent également répondre aux besoins des travailleurs de l'économie informelle et contribuer à la formalisation de cette dernière.

Les investissements dans une reprise verte sont encore loin d'être une réalité dans de nombreux pays d'Afrique, ainsi qu'on peut le voir dans les études de cas de la Zambie et du Ghana. En revanche, le cas du Nigeria montre qu'avec des investissements dans des infrastructures durables et dans l'énergie propre, un grand nombre d'emplois peuvent être créés. L'APD devrait encourager une reprise verte contribuant à la création d'emplois décents. La transformation industrielle vers une économie zéro carbone doit faire en sorte que le développement économique local repose sur une politique industrielle efficace et que les travailleurs et les communautés soient impliqués dans la planification et la mise en œuvre, de sorte que personne ne soit laissé de côté. Le seul moyen d'y parvenir est d'opérer une transition juste, accompagnant les travailleurs des secteurs émetteurs de carbone dans leur adaptation à de nouveaux emplois dans les secteurs durables. Une transition juste suppose de planifier la transformation industrielle dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires sociaux ; elle va également de pair avec des politiques d'emploi, des activités de formation et de recyclage professionnels et une protection sociale qui soutiendront les travailleurs à travers ce processus. Les partenaires du développement devraient travailler avec les partenaires sociaux sur des plans de reprise coordonnés afin de faciliter des transitions justes.

Le secteur des soins constitue un pilier fondamental de nos sociétés, ce qui s'est confirmé tout au long de la pandémie de COVID-19. Les femmes assurent l'essentiel des tâches de soins, qui, dans leur grande majorité, représentent un travail impayé ou invisible. La construction d'un avenir meilleur nécessitera des investissements majeurs dans l'économie des soins, afin de créer les emplois décents dont a tellement besoin ce secteur pour assurer la viabilité de nos sociétés.

La crise actuelle a entraîné une destruction spectaculaire d'emplois et d'heures de travail dans les pays africains, de même que la détérioration des conditions de travail. Les mesures adoptées pour soutenir les travailleurs ont été faibles par rapport à celles destinées aux entreprises, lesquelles n'ont pas toujours contribué à la sauvegarde d'emplois. De nouvelles sources de financement privé mobilisées par le biais de l'APD (par exemple le financement mixte) devraient assurer la création d'emplois de qualité, et il convient de les conditionner à l'application des normes de l'OIT, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes de diligence raisonnable. Cela suppose de cibler en particulier les secteurs à forte intensité d'emplois, spécifiquement les micro, petites et moyennes entreprises. Les investissements devraient être alignés sur les ODD, et notamment l'ODD 8, en plaçant l'emploi, la protection sociale et la transition juste au cœur des stratégies de reprise et de résilience, et l'incidence de ces investissements sur le développement devrait être évaluée sur la base d'indicateurs qualitatifs relatifs à la création d'emplois, à la liberté d'association et à la négociation collective, aux salaires équitables, à la santé et la sécurité au travail et aux compétences.⁶⁴

Les pays ayant mis en place un système solide de dialogue social et de négociation collective sont ceux qui gèrent le mieux la crise, grâce aux réponses durables et inclusives imaginées par les partenaires sociaux.⁶⁵ Les partenaires du développement devraient travailler étroitement avec les partenaires sociaux sur la conception et la mise en œuvre d'interventions ciblées qui permettront d'aboutir à des mesures judicieuses visant à soutenir les pays en développement sur le chemin de la reprise.

Les codes-objet des systèmes de notification des pays créanciers relatifs au programme en faveur d'un travail décent, adoptés par le CAD en 2018, nous aideront à déterminer la mesure dans laquelle l'APD contribue aux aspects importants de la reprise, tels que la création d'emplois, les droits du travail, la protection sociale et le dialogue social.

Toutefois, au-delà de l'APD, les pays africains doivent créer la marge de manœuvre budgétaire nationale dont ils ont besoin pour investir dans une reprise durable. La crise de la dette actuelle constitue un obstacle majeur à la constitution d'une telle marge de manœuvre, et elle souligne la nécessité d'étendre l'allègement de la dette accordé aux pays les plus pauvres et vulnérables et, en cas de nécessité urgente, de procéder à l'annulation de la dette.⁶⁶ L'un des pays qui se trouvent dans cette situation est la Zambie, qui va devoir faire face à d'énormes conséquences après être devenue le premier pays d'Afrique à faire défaut au paiement de sa dette depuis l'éclatement de la pandémie.

Les partenaires du développement devraient également soutenir les efforts déployés par les gouvernements des pays en développement pour mobiliser des ressources nationales, en encourageant des systèmes de taxation progressive permettant de réunir suffisamment de ressources pour financer les services et biens publics essentiels afin de répondre à la crise et de lutter contre les inégalités. Parallèlement, les gouvernements des pays en développement ont besoin des bases nécessaires pour se protéger des flux financiers illégaux, des paradis fiscaux et des pratiques fiscales préjudiciables.

Mener à bien ces priorités permettra de renforcer la contribution de l'APD à une reprise plus forte face à ces crises entremêlées qui frappent aujourd'hui, et à la construction d'économies et de sociétés durables pour tous. Cela n'est possible que si ces efforts répondent aux principes et aux objectifs du Programme 2030, en accordant une attention toute particulière à l'ODD 8.

Endnotes

- 1 MDPI, 2020. COVID-19 and the UN Sustainable Development Goals: Threat to Solidarity or an Opportunity? (COVID-19 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies : Une menace pour la solidarité ou une opportunité ?)
- 2 Sixième session du Forum régional africain pour le développement durable : résumé, messages clefs et déclaration de Victoria Falls, ECA/RFSO/2020/16, 24 mars 2020.
- 3 Commission économique pour l'Afrique, 2020. Economic Impact of the COVID-19 on Africa (Impact économique de la COVID-19 en Afrique).
- 4 Blog de la Banque mondiale, 2020. How severe will the poverty impact of COVID-19 be in Africa? (Quelle sera la gravité de l'impact de la COVID-19 sur la pauvreté en Afrique ?)
- 5 Les liens entre l'ODD 8 et les autres ODD sont nombreux et significatifs. Réduire la pauvreté, éradiquer la faim et réduire les inégalités (ODD 1, 2 et 10 respectivement) sont tous des objectifs dont la réalisation dépend considérablement de la capacité des pays à favoriser une nouvelle ère de croissance économique mue par le travail décent. Parvenir à l'égalité entre les sexes (ODD 5) se retrouve dans l'ODD 8 puisque celui-ci défend l'égalité des droits et des salaires en matière d'emploi ainsi que l'inclusion économique des femmes sur le marché du travail. L'ODD 8 est lié à l'ODD 4 (éducation de qualité) étant donné qu'accroissement de la productivité et innovation, d'une part, et accroissement des taux de scolarisation, d'autre part, sont positivement corrélés. Enfin, la croissance durable mentionnée dans l'ODD 8 est liée au soutien en faveur d'un changement fondamental du système de production et de consommation (ODD 12), basé sur l'évolution et l'innovation technologiques (ODD 9), l'énergie verte (ODD 7) et un modèle climatique résilient (ODD 13). Voir CSI, « La décennie d'action pour atteindre les ODD – réponses syndicales en matière de politiques » <https://www.ituc-csi.org/la-decennie-d-action-pour-atteindre-les-odd-reponses-syndicales>
- 6 L'outil de suivi de l'ODD 8 de la CSI se fonde sur un indicateur composite de l'ODD 8 incluant quatre différents domaines : le bien-être économique, la qualité de l'emploi, la vulnérabilité de l'emploi et les droits du travail. Voir www.ituc-csi.org/la-decennie-d-action-pour-atteindre-les-odd-reponses-syndicales
- 7 L'échelle de notation va de 70 à 130, la valeur de 100 représente la moyenne mondiale (bien qu'elle ne soit pas forcément synonyme de bonne performance).
- 8 Banque mondiale 2020: Assessing the economic impact of COVID-19 and policy responses in Sub-Saharan Africa. (Évaluation de l'impact économique de la COVID-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne).
- 9 Mendez Parra, M. (2020a) Trade and the coronavirus: Africa's commodity exports expected to fall dramatically (Le commerce et le coronavirus: Baisse attendue de l'exportation de produits de l'Afrique) - SET Paper. London: ODI set.odi.org/wp-content/uploads/2020/05/Trade-and-the-coronavirus-Africa%E2%80%99s-commodity-exports-expected-to-fall-dramatically-Final.pdf
- 10 Le déficit est la conséquence naturelle de la baisse des recettes nationales dans un contexte dans lequel les pays pauvres ont dû trouver des ressources pour augmenter leurs dépenses de santé publique pour sauver des vies tout en soutenant les citoyens et les entreprises contraints d'interrompre leurs activités économiques habituelles.
- 11 Fond monétaire international (FMI, 2020). Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa. (Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne).
- 12 OCDE, 2020. COVID-19 in Africa: Regional socio-economic implications and policy priorities. (COVID-19 en Afrique : implications socio-économiques régionales et priorités politiques).
- 13 Les entreprises ayant conclu des contrats d'approvisionnement garantis ont en grande partie échappé à ce choc de la demande. L'aide du gouvernement leur a permis de surmonter le problème initial des exportations à la suite de la fermeture des frontières nationales.
- 14 Fond monétaire international Monetary, 2020. Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa. (Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne).
- 15 Organisation mondiale du commerce (OMC 2020), Goods measures – Covid-19: trade and trade related measures (Bonnes mesures – Covid-19: commerce et mesures relatives au commerce). Dataset: www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/trade_related_goods_measure_e.htm
- 16 Organisation Internationale du Travail, 2020. ILO Monitor: COVID-19 and the world of work, Fifth edition, Updated estimates and analysis. (Moniteur du BIT: COVID-19 et le monde du travail, cinquième édition, estimations et analyses mises à jour.)
- 17 Commission économique pour l'Afrique, 2020. Impact économique de la COVID-19 en Afrique.
- 18 OIT, 2020. The impact of the COVID-19 on the informal economy in Africa and the related policy responses. ILO Brief. (L'impact de la COVID-19 sur l'économie informelle en Afrique et les réponses politiques connexes.)
- 19 Ibidem.
- 20 Ayeni, T. 2020. Nigeria VS Coronavirus: Hardest hit least helped, informal workers. (Nigeria VS Coronavirus: les travailleurs informels les plus durement touchés), www.theafricareport.com/29074/nigeria-vs-coronavirus-hardest-hit-least-helped-informal-workers
- 21 Omolo, J. 2020. How the Pandemic is affecting the informal sector in Kenya (Comment la pandémie affecte le secteur informel au Kenya), www.fes.de/referat-afrika/neugigkeiten-referat-afrika/how-the-pandemic-is-affecting-the-informal-sector-in-kenya
- 22 La fourchette est comprise entre 70 et 130. Voir CSI, « La décennie d'action pour atteindre les ODD – réponses syndicales en matière de politiques », www.ituc-csi.org/la-decennie-d-action-pour-atteindre-les-odd-reponses-syndicales
- 23 Une description complète de la méthodologie appliquée est incluse dans le rapport rédigé par ASviS ODD 8 : Travail décent et transitions justes au centre du Programme 2030. Ce rapport est disponible sur demande (timefor8@ituc-csi.org)
- 24 L'économie ghanéenne est traditionnellement associée à un taux élevé d'inflation. La maîtrise de l'inflation a été le principal objectif macroéconomique de la politique économique du pays depuis l'adoption d'un ajustement structurel dans le courant des années 1980.
- 25 Mo Ibrahim Foundation, 2020. Food Insecurity in Africa: Deadlier than COVID-19? (L'insécurité alimentaire en Afrique : plus meurtrière que la COVID-19?); and Otoo, K.N., 2020. We want decent and sustainable auto jobs: New Investments in the Automotive Sector in Sub-Saharan Africa (Nous voulons des emplois décents et durables dans le secteur automobile: de nouveaux investissements dans le secteur automobile en Afrique subsaharienne), Industrial
- 26 Service de statistiques du Ghana, 2020. Produit intérieur brut trimestriel (QGDP), deuxième trimestre 2020, Newsletter.
- 27 Autorité du tourisme au Ghana (GTA) et la Fédération du tourisme du Ghana (GHATOF). 2020. Rapport de Comité conjoint sur l'impact de la COVID-19 sur l'industrie du voyage, du tourisme et de l'hôtellerie au Ghana, avril 2020.
- 28 Service de statistiques du Ghana, 2019
- 29 Le recrutement de personnels de santé supplémentaires a renforcé la lutte contre la COVID-19. Il a également aidé le pays dans sa lutte contre le chômage et l'inactivité.
- 30 La fourchette est comprise entre 70 et 130. Voir CSI, « La décennie d'action pour atteindre les ODD – réponses syndicales en matière de politiques », www.ituc-csi.org/la-decennie-d-action-pour-atteindre-les-odd-reponses-syndicales
- 31 Une description complète de la méthodologie appliquée est incluse dans le rapport rédigé par ASviS ODD 8 : Travail décent et transitions justes au centre du Programme 2030. Ce rapport est disponible sur demande (timefor8@ituc-csi.org).
- 32 Le pays, dont la croissance démographique dépassait sa croissance économique, connaissait déjà des baisses de son revenu par habitant avant la COVID-19.
- 33 Banque mondiale 2020. Nigeria in Times of COVID-19: Laying Foundations for a Strong Recovery, Nigeria Development Updates. (Le Nigeria à l'époque de la COVID-19 : jeter les bases d'une forte reprise, mises à jour sur le développement du Nigeria.)

- 34 Ibidem.
- 35 Commission économique pour l'Afrique, 2020. Impact économique de la COVID-19 en Afrique.
- 36 Banque mondiale 2020. Nigeria in Times of COVID-19: Laying Foundations for a Strong Recovery, Nigeria Development Updates. (Le Nigeria à l'époque de la COVID-19 : jeter les bases d'une forte reprise, mises à jour sur le développement du Nigeria.)
- 37 Human Rights Watch Nigeria: Protect most vulnerable in Covid-19 Response (Protéger les plus vulnérables dans la réponse à la covid-19), www.hrw.org/news/2020/04/14/nigeria-protect-most-vulnerable-covid-19-response
- 38 Voir la base de données World Inequality, <https://wid.world/>.
- 39 Selon l'Organisation mondiale de la santé, 70 pour cent des dépenses de santé totales au Nigeria sont payées directement par le patient.
- 40 Les gouvernements des États ont également revu leurs budgets.
- 41 Voir <https://nitda.gov.ng>
- 42 La fourchette est comprise entre 70 et 130. Voir CSI, « La décennie d'action pour atteindre les ODD – réponses syndicales en matière de politiques », www.ituc-csi.org/la-decennie-d-action-pour-atteindre-les-odd-reponses-syndicales
- 43 Une description complète de la méthodologie appliquée est incluse dans le rapport rédigé par ASviS ODD 8 : Travail décent et transitions justes au centre du Programme 2030. Ce rapport est disponible sur demande (timefor8@ituc-csi.org).
- 44 Office statistique de la Zambie (OSZ), 2019
- 45 Ng'andu, B (2020), Déclaration de l'honorable ministre des Finances sur l'impact du coronavirus (Covid-19) sur l'économie zambienne, www.zambiahc.org.uk/news_events/statement-by-the-hon-minister-of-finance-on-covid-19
- 46 Ibidem
- 47 Le kwacha a perdu environ 24 pour cent de sa valeur entre mars 2019 et mars 2020.
- 48 Le ministre des Finances a déclaré que la défaillance était inévitable puisque le pays devait traiter tous ses créanciers de la même manière et avait déjà accumulé des arriérés sur d'autres emprunts. Le pays a reçu un allègement de dette de la part de la Chine. La Banque chinoise d'import-export a accepté de suspendre le paiement de tous les intérêts et du capital sur ses prêts souverains, ce qui représente un montant de 110 millions d'USD payable entre le 1er mai et le 31 décembre.
- 49 Il a été indiqué que les détenteurs d'obligations réclameraient davantage d'informations sur les dettes de la Zambie vis-à-vis de prêteurs chinois et ne pourraient pas signer les accords de confidentialité nécessaires.
- 50 Liebenthal, R., and Cheelo, C. 2018. "Understanding the Implications of the Boom-Bust Cycle of Global Copper Prices for Natural Resources, Structural Change, and Industrial Development in Zambia" (« Comprendre les implications du cycle boom-effondrement des prix mondiaux du cuivre pour les ressources naturelles, le changement structurel et le développement industriel en Zambie »). WIDER Working Paper 2018/166. Helsinki: UNU-WIDER
- 51 PNUD, 2020. Mitigating the Socio-Economic Impact of COVID-19 in Zambia: A Rapid Assessment. (Atténuation de l'impact socio-économique du COVID-19 en Zambie : une évaluation rapide).
- 52 Avant la pandémie, environ 90 % de la main-d'œuvre était employée dans l'économie informelle.
- 53 Voir note de bas de page 50
- 54 Zambia Statistics Agency (ZSA), 2019). Labour Force Survey Report, 2019, Lusaka, Zambia www.zamstats.gov.zm/phocadownload/Labour/Labour%20Force%20Survey%20Q1%20-%20202019.pdf
- 55 Fond monétaire international. 2019. "ZAMBIA 2019 Article IV Consultation–Press Release" («ZAMBIE 2019, Consultation de l'article IV - Communiqué de presse»). Rapport des services: Rapport national No. 19/263.
- 56 OIT, 2020. Observatoire du BIT: COVID-19 et le monde du travail, cinquième édition, Estimations et analyses mises à jour.
- 57 Voir note de bas de page 53
- 58 Ibidem
- 59 Voir note de bas de page 50
- 60 Ng'andu, B (2020), Déclaration de l'honorable ministre des Finances sur l'impact du coronavirus (Covid-19) sur l'économie zambienne, www.zambiahc.org.uk/news_events/statement-by-the-hon-minister-of-finance-on-covid-19
- 61 Il est important de souligner que les mesures d'allègement fiscal ciblèrent essentiellement le secteur de l'extraction minière.
- 62 Voir note de bas de page 50
- 63 CSI, « Un nouveau contrat social : Crise >> Relance >> Résilience », <https://www.ituc-csi.org/crisis-recovery-resilience-fr>.
- 64 L'incidence sur le développement est étroitement liée à la création d'emplois décents. Le « rapport sur les indicateurs relatifs aux qualités des IDE » de l'OCDE (www.oecd.org/fr/investissement/fdi-qualities-indicators.htm) souligne les progrès à accomplir pour élaborer de nouveaux indicateurs de mesure pour l'ODD 8, en ajoutant pour la première fois des indicateurs relatifs à la qualité des emplois créés, en particulier concernant la liberté d'association et la négociation collective, les salaires équitables, la santé et la sécurité au travail et les compétences.
- 65 Voir www.ituc-csi.org/putting-people-first
- 66 CSI, Responding to urgent global needs : IMF Special Drawing Rights (en anglais uniquement): www.ituc-csi.org/IMF-Special-Drawing-Rights

LA DÉCENNIE D'ACTION POUR ATTEINDRE LES ODD

RÉPONSES SYNDICALES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

TIME FOR



LE TEMPS PRESSE
POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL



Avec le
soutien
de l'Union
Européenne

Editeur responsable: ITUC • Boulevard du roi Albert II 5, B1 • 1210 Bruxelles • Belgique • dce@ituc-csi.org



ITUC CSI IGB

#Timefor8 est
une campagne de
la Confédération
Syndicale
Internationale